

## **Conseils aux auteurs – *Revue d'histoire des sciences***

Envoyer l'article à la rédaction par internet, sous la forme d'un fichier Word accompagné du pdf de celui-ci, à l'adresse électronique suivante : [revue.d.histoire.des.sciences@ens.fr](mailto:revue.d.histoire.des.sciences@ens.fr).

Joindre un résumé et des mots-clés en français et la traduction de ceux-ci en anglais.

Longueur maximum : 70 000 signes, espaces et notes incluses.

Choisir une mise en page aérée.

Sur une première page ne comportant rien d'autre, indiquer ses coordonnées professionnelles et personnelles : nom, prénom, adresse complète, téléphone et adresse électronique. Dans le reste du document, ne pas donner d'indication permettant d'identifier l'auteur.

Expliciter toutes les abréviations lors de leur première mention ou dans une liste placée en début d'article.

Indiquer les prénoms entiers de toutes les personnes citées (savants, historiens, chercheurs...), lors de leur première mention. Ensuite on pourra éventuellement les désigner par leur seul nom de famille. Indiquer, entre parenthèses, les dates de naissance et de décès de ces personnes chaque fois que cela est pertinent.

### **NOTES**

Pour la création et la numérotation des notes, utiliser obligatoirement la fonction « insertion automatique de notes » de son traitement de texte et placer les notes en bas de page.

Longueur maximum de l'ensemble des notes : de l'ordre du quart de l'article.

Forme de l'appel de note : dans le texte, chiffre arabe en exposant (exemple : cet article <sup>4</sup>...) ; devant la note elle-même, chiffre arabe suivi d'un tiret (exemple : 4 – Article publié dans...). Numérotation en continu, du début à la fin de l'article.

Chaque note doit se rapporter à un endroit précis du texte : la Revue n'accepte pas les notes concernant tout un paragraphe ou un ensemble de paragraphes.

### **CITATIONS**

Elles seront placées entre guillemets mais composées en italique seulement si la langue diffère de celle du texte courant de l'article.

Indiquer en note la référence bibliographique complète (avec mention de la page) de la source.

S'il s'agit d'une traduction du texte original, le préciser et indiquer la langue d'origine et la source (auteur de l'article ou référence bibliographique précise de la traduction – de référence, de préférence – citée). Fournir le texte original en note éventuellement.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Elles doivent obligatoirement être placées en notes. Elles doivent être complètes et exactes. Indiquer les prénoms des auteurs en entier.

En règle générale, on n'utilisera pas l'abréviation "p." pour "page" (écrire "16-32" pour "pages 16 à 32") sauf quand son absence pourrait être source de confusion comme dans certaines références complexes (cf. *infra*).

### Ouvrages

Freddy Litten, *Astronomie in Bayern, 1914-1945* (Stuttgart : Franz Steiner, 1992), "Boethius", Bd. XXX. (*Les mentions du lieu d'édition, de l'éditeur et de l'année de parution sont obligatoires sauf pour les ouvrages antérieurs au XXe siècle, pour lesquels on pourra se dispenser de celle de l'éditeur uniquement.*)

### Articles

Jean Bernhardt, La question du vide chez Hobbes, *Revue d'histoire des sciences*, XLVI/2-3 (1993), 225-232. (*Pour : tome XLVI, n° 2-3, année 1993, pages 225-232 ; pas de guillemets au titre de l'article.*)

### Contribution à un ouvrage collectif

Enrico Giusti, Images du continu, in *The Leibniz-Renaissance. International Workshop*, Firenze, 2-5 giugno 1986 (Firenze : Olschki, 1989), 83-97.

### Thèses inédites et manuscrits

Seguin Aîné, « Mémoire du pont de Tournon-Tain », ms. du 30 novembre 1822 (Arch. dép. de l'Ardèche, fonds Seguin, pièce 27).

Javier Echeverria, « La Caractéristique géométrique de Leibniz en 1679 », thèse de doctorat d'Etat (Univ. Paris-I, 1980).

### Références bibliographiques complexes

Utiliser systématiquement les abréviations conventionnelles : sér. (série), t. (tome), vol. (volume), fasc. (fascicule), chap. (chapitre), p. (page), etc.

Leonhard Euler, *Leonhardi Euleri opera omnia* (Basel-Boston-Stuttgart : Birkhäuser), ser. 2, vol. 24, part II (1987), p. 37.

## Renvoi dans les notes à des publications déjà citées dans des notes antérieures

Exemple :

(4) Jean-Pierre Poirier, *Turgot : Laissez-faire et progrès social* (Paris : Libr. acad. Perrin, 1999).

*Donner la référence bibliographique complète lors de la première mention de l'ouvrage ou de l'article.*

...

(12) Poirier, *op. cit. in n. 4.*

*Rappeler le nom de l'auteur (pas utile d'indiquer le prénom ici) puis « op. cit. in n. x » en précisant le numéro de la note dans laquelle on trouvera la référence bibliographique complète.*

Cas où plusieurs publications du même auteur figurent dans la « première » note. Exemple :

(4) Jean-Pierre Poirier, *Turgot : Laissez-faire et progrès social* (Paris : Libr. acad. Perrin, 1999)... Jean-Pierre Poirier, *Antoine-Laurent de Lavoisier, 1743-1794* (Paris : Ed. Pygmalion-Gérard Watelet, 1993).

...

(12) Poirier (1999), *op. cit. in n. 4.*

*Indiquer après le nom de l'auteur l'année de publication de l'ouvrage (ou de l'article) cité de nouveau.*

Cas où il s'agit d'un ouvrage anonyme. Exemple :

(5) *Chronologie d'histoire des sciences* (Paris : Larousse, 1997).

...

(20) *Chronologie...*, *op. cit. in n. 5.*

*Rappeler le début du titre de la publication puis procéder comme indiqué précédemment.*